

Ouagadougou, le 13 OCT 2017

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de deux (02) médecins généralistes pour des formations spécialisées option: Dermatologie, session 2017.

Ce sont :

DERMATOLOGIE

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	ELOMO / RABALOM AWA	231503	03/10/80

Arrêté la présente liste à 1 admis.

LISTE D'ATTENTE NEANT

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE

